

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Juin 2001

Québec, le 4 juin 2001

Madame Catherine Gillbert
Directrice des études
Collège John Abbott
21 275 Lakeshore Road, C.P. 2000
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9

Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation des programmes Techniques administratives conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) et Gestion financière informatisée conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)

Madame la Directrice,

La Commission a examiné avec intérêt le document transmis le 29 mars 2001 décrivant les suites données aux recommandations adressées au Collège lors de l'évaluation des programmes «*Techniques administratives*» (DEC 410.12) et «*Gestion financière informatisée*» (AEC 903.55) en mai 1998.

Les orientations et les gestes posés par le Collège vont dans le sens des cinq recommandations formulées dans le rapport. Mais la Commission souhaite obtenir plus d'informations sur les suites données à chacune d'entre elles pour être vraiment capable d'en juger.

Ainsi, la Commission voudrait avoir des informations plus amples et plus précises sur le nouveau profil adopté en «*Business Administration*» (objet de la première recommandation); elle apprécierait que le Collège décrive les objectifs et le contenu du profil et des cours qui le composent, ainsi que les ressources qui y sont affectées.

La Commission aimerait aussi obtenir de l'information supplémentaire sur le plan institutionnel d'aide à la réussite ainsi que sur le programme spécial implanté en Techniques administratives (objets de la troisième recommandation).

Elle souhaite aussi que le Collège l'informe mieux sur les mesures appliquées présentement pour la gestion du programme et sur celles envisagées pour le proche avenir

à la lumière de la réforme institutionnelle en cours (objet de la quatrième recommandation).

D'autre part, le Collège devrait l'informer de la situation du programme d'AEC en «*Gestion financière informatisée*» depuis l'évaluation, et des suites prévues ou effectivement données à la recommandation de la Commission concernant ce programme.

Enfin, la Commission espère que les travaux de révision de la PIEA poursuivis depuis maintenant plusieurs trimestres progressent normalement et que vous serez en mesure de lui transmettre le dossier concerné prochainement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer